



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS  
tenue le 16 juin 2015 à 17 h  
à la Cabane des aînés de l'Outaouais  
331, boul. de la Cité-des-Jeunes, Gatineau**

Le président adresse un mot de bienvenue.

**VÉRIFICATION DU QUORUM**

François-Régis Fréchette, président de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais, constate le quorum auprès de la secrétaire exécutive. 47 infirmières et infirmiers sont présents selon le registre des présences.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À la suite du constat du quorum, le président ouvre officiellement l'assemblée générale annuelle à 17 h 05.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est présenté par le président.

Au point 8 – Présentation de l'OIIQ : madame Geneviève Ménard, directrice-conseil aux affaires externes, fera la présentation en remplacement de madame Carole Mercier.

Il est proposé par Alice Turpin et appuyé par Marie-Josée Poirier que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**Adoptée**

3. **PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL 2014-2015**

Le président présente les membres du Conseil de section 2014-2015 et les remercie pour leur implication tout au long de la dernière année.

#### 4. **PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

Le président présente le président d'élection, monsieur Mario Lepage.  
65 inscriptions ont été reçues dans les délais réglementaires.  
32 délégués seront élus pour l'AGA 2015 de l'OIIQ.

Monsieur Fréchette explique les différentes urnes, numérotées de 1 à 5 :

- Urne 1 : Membres du Conseil de section
- Urne 2 : Éloignement
- Urne 3 : Procuration
- Urne 4 : Conforme
- Urne 5 : Vice de forme.

#### 5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 10 JUIN 2014**

Au point 12, il faudrait lire :  
sur la proposition de Anik Therrien **et appuyé par** Geneviève Lépine.

Il est proposé par madame Myriam Brin et appuyé par madame Julie Vézina que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2014 de l'ORIIO soit adopté tel que modifié.

**Adoptée**

##### 5.1 **Affaires découlant du procès-verbal** Rien à signaler.

#### 6. **RAPPORT DU PRÉSIDENT 2014-2015**

La version électronique a été mise en ligne le 16 juin 2015. Les membres présents visionnent en photos le rapport du président.

Le président souligne les faits saillants de l'année :

- Le départ de Suzanne Marsolais et de Jacqueline Lavoie;
- L'arrivée de Josée Bergeron et de Mylène Brazeau à titre de conseillères;
- Le départ d'Andréanne Vanasse en cours de mandat;
- La cooptation de Jessica Young pour prendre le mandat de membre liaison du comité jeunesse en novembre 2014;
- 52% des messages acheminés via le courriel sont ouverts.
- Il y a une augmentation du taux de pénétration (80%) du Cyberjournal@l.

Il énumère et commente également les activités auxquelles tous les membres du Conseil ont participé au cours de la dernière année.

Corrections à apporter à la présentation :

- AGA OIIQ, Congrès et Soirée reconnaissance : lire 2014 au lieu de 2015.

Information : lors des formations continues, des personnes inscrites ne se présentent pas et privent ainsi d'autres infirmières d'y avoir accès. Un mécanisme de suivi sera effectué auprès des personnes concernées.

## 7. AFFAIRES FINANCIÈRES

### 7.1. **Rapport du vérificateur / Année 2014-2015**

Madame Jasmine Sasseville, comptable agréée, présente le rapport des activités financières de l'ORIO pour l'année 2014-2015.

Le rapport présenté est qualifié en comptabilité au titre de rapport d'auditeur, celui-ci est garant d'un haut taux de fiabilité.

La trésorière et le président répondent aux questions des membres.

**Adoptée**

#### Motion de félicitations

Madame Alice Turpin remercie le comité exécutif pour le travail effectué.

### 7.2. **Nomination et adoption du vérificateur-auditeur pour l'exercice financier 2015-2016**

Il est proposé par madame Marie-Hélène Carle et appuyé par madame Chantal Brissette que madame Jasmine Sasseville demeure le vérificateur-auditeur pour l'exercice financier 2015-2016.

**Adoptée**

### 7.3. **Prévisions budgétaires**

Les prévisions budgétaires sont reconduites pour l'année 2015-2016.

## 8. PRÉSENTATION DE L'OIIQ - INVITÉE : MADAME GENEVIÈVE MÉNARD, DIRECTRICE-CONSEIL AUX AFFAIRES EXTERNES DE L'OIIQ

Madame Geneviève Ménard fait une présentation sur « Les expertises infirmières : indispensables ».

Il s'agit de s'interroger collectivement et arrimer nos expertises afin de répondre aux besoins de la population et résoudre les enjeux de société en matière de santé.

Les membres remercient madame Ménard pour sa présentation.

## 9. ÉLECTIONS

- 9.1 Règles prévues au Règlement général relativement à l'élection des délégués**  
Le président fournit les diverses informations relatives au Règlement général de l'ORIIO. Ainsi, le nombre de délégués pourrait fluctuer entre aujourd'hui et le jour de l'AGA de l'OIIQ.  
Trente-deux délégués doivent être élus en date d'aujourd'hui.

- 9.2 Adoption de la liste des délégués pour l'AGA de l'OIIQ 2015**  
Un tirage au sort est effectué à partir du chiffrier électronique.

Monsieur François-Régis Fréchette nomme les 32 délégués élus. Il mentionne que la liste des 32 délégués remplaçants sera disponible sur place pour consultation après l'AGA. Il fait ensuite la lecture de la proposition en vue de l'adoption de la liste officielle des délégués pour l'AGA de l'OIIQ qui aura lieu le 9 novembre 2015 :

**ATTENDU QUE** l'Assemblée générale annuelle de l'ORIIO doit officiellement confirmer les résultats du vote relatif à l'élection, tenue conformément aux articles 28 à 31 du Règlement général de l'ORIIO, des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 09 novembre 2015 ;

**ATTENDU QUE** l'Assemblée générale annuelle de l'ORIIO estime opportun d'autoriser le président d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants désignés, telle qu'officiellement confirmée par l'Assemblée, toute correction qu'il pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIO et à l'équité du processus électoral, y compris toute erreur cléricale ou de manutention des urnes, sous réserve de l'obligation du président d'élection de faire rapport de ladite correction au Conseil de l'ORIIO à la première occasion ;

**Il est proposé par madame Dominique Rollin et appuyé par madame Danielle Bernard :**

**DE CONFIRMER** les résultats du vote relatif à l'élection des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 09 novembre 2015 ;

**D'APPROUVER** la liste des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 09 novembre 2015, telle qu'annexée à la présente résolution ;

**D'AUTORISER** le président d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants annexée à la présente résolution toute correction qu'il pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIO et à

l'équité du processus électoral, sous réserve de l'obligation de faire rapport de ladite correction au Conseil de l'ORIIO à la première occasion.

**Adoptée**

**10. PROPOSITION DU PARQUET POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2015 DE L'OIIQ**

Le président demande s'il y a des membres qui désirent faire des propositions.  
Aucune proposition n'est annoncée.

**10.1 Nomination du président des débats**

Rien à signaler.

**10.2 Explication des procédures**

Rien à signaler.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Alice Turpin et appuyé par madame Denise April que l'assemblée soit levée à 18 h 55.

**Adoptée**

François-Régis Fréchette  
Président

Louise Pelletier  
Secrétaire exécutive

/dm